



Bellegarde, le 26 mai 2026

DEPARTEMENT DU GARD
VILLE DE
BELLEGARDE
DIRECTION GENERALE
☎ 04 66 01 11 16

Réunion du conseil municipal

Séance du 05 juin 2026 à 19h00

La séance du conseil municipal se déroulera à la **salle du Conseil Municipal**.

En application de l'article 4 du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal de Bellegarde, sont priés d'assister à la réunion de ce conseil, qui aura lieu en mairie le :

vendredi 5 juin 2026 à 19h00.

Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour objet d'élire les délégués titulaires et suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales.

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2026 de 8h30 à 17h30 en préfecture de Nîmes.

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral n° 30-2026-05-21-00001 du 21 mai 2026.

Vous disposez de la faculté de donner pouvoir à un conseiller de votre choix en cas d'absence.

Juan MARTINEZ,
Maire de BELLEGARDE